

# Syndicat CGT Michelin

Pour faire face aux inquiétudes vis-à-vis de la crise actuelle et faire taire la contestation montante, la direction répond par la répression et la désinformation.

Désinformation quand elle fait semblant de ne pas avoir de visibilité sur la situation future de l'usine.

Répression quand tout est prétexte à convocation pour entretien préalable en vue de sanctions.

Répression encore quand la direction, malgré ses engagements retient du salaire lors de rassemblements de salariés pour informations

Depuis novembre 2008 et jusqu'à fin juin 2009 entre annonces faites aux salariés, et réunions de CE, les faits sont là :

- suspension du versement des PPC/PPI
- réduction importante de l'effectif ouvrier par l'arrêt des contrats intérimaires et des CDD (... en parallèle embauche de 3 AMS supplémentaires)
- arrêt des embauches CDI agents
- imposition de la 5<sup>ème</sup> semaine de CA
- fermeture usine début janvier et semaine 7 en février ce qui équivaut à la programmation imposée de 6 à 8 JDR
- 9 JDR supplémentaires imposés avant fin juin
- chômage partiel jusqu'à fin avril, puis à nouveau jusqu'à fin juin dont le nombre de jours est variable en fonction des horaires

Chacun a maintenant pu se rendre compte que la retenue sur salaire dans le cadre du chômage partiel ne correspond pas aux 5% annoncés par la direction du site et l'ensemble de l'encadrement (bravo l'info), qui ne sont certainement pas concernés.

A titre d'exemple, pour un salarié en horaire 3x8, depuis janvier ce sont au total 46 journées en moyenne qui n'auront pas été travaillées :

7 jours de fermeture en janvier et février (7 JDR) + 13 jours de chômage jusqu'à fin avril + 5<sup>ème</sup> semaine de CA + 9 JDR supplémentaires jusqu'à fin juin + 12 jours de chômage = 46 JOURS.

En fait, la crise ne coûte rien à Michelin qui fait financer celle-ci par les salariés avec leurs jours de repos et CA et en leur faisant perdre le maximum de salaire avec le chômage partiel.

A l'opposé, pour 2007 et 2008, le principal gérant, Mr ROLLIER aura perçu 8 MILLIONS D'EUROS DE SALAIRE.

Confronté à la grogne montante dans l'ensemble des sites, traduite par des mobilisations exceptionnelles des bibs les 29 janvier et 19 mars (on voit maintenant des AMS dans les défilés), Michelin pour calmer les esprits annonce qu'il n'y aura pas de fermeture de sites, ni licenciements. Pourtant il fait le forcing pour conclure rapidement un accord de méthode. Des restructurations auront donc bien lieu.

Au vu de la situation préoccupante le syndicat CGT a demandé lors de la réunion de CE de ce lundi 6 avril que soit déclenché le droit d'alerte pour notre usine. Chacun comprend bien que la situation actuelle ne pourra durer indéfiniment, et nous sommes en droit de connaître notre avenir.

Le 29 avril se tient à Clermont la réunion du CCE. Pour le syndicat CGT voilà l'occasion d'aller interpellier la direction générale, pour exiger des réponses et engagements précis et écrits quant à notre avenir.

Voilà aussi l'occasion de faire valoir nos revendications :

200€ d'augmentation mensuelle de salaire, indemnisation du chômage à 100%, développement des qualifications par la formation, reconnaissance de la pénibilité par des départs en retraite dès 55 ans à taux plein, et embauches équivalentes.

Le 1<sup>er</sup> mai est aussi une autre occasion de montrer notre mécontentement contre la politique de Sarkozy et des grands patrons, en participant à la manifestation unitaire au Puy en Velay. Après cette date, et nationalement, la poursuite de l'action devra cette fois ci être clairement à l'ordre du jour.

PS : pour ce qui est du 29 avril, pour celles et ceux qui sont intéressés contactez rapidement vos délégués CGT, afin de pouvoir envisager et organiser cette action.